
OCS GE2 – Réunion du GT du 19 mai 2021

Présentation des nouveaux outils



Notes de réunion

Version du 2/6/21

1. VERSIONS

VERSION	DATE	OBSERVATION
0	25/05/2021	Version initiale rédigée par CLE
1	1/06/2021	Version corrigée
2	2/6/2021	Version finale

2. MODALITES D'ORGANISATION

Date : 19/03/2021

Heure : 14h00 / 15h50

Lieu : Visioconférence

Objectif de la réunion : Présentation des nouvelles fonctionnalités de visualisation en ligne de l'OCS GE2

Ordre du jour :

1 | Introduction

2 | Présentation des nouvelles fonctionnalités

- Accueil dédié et contact
- A propos de l'OCS GE2
- Explorer l'OCS GE2
- Les chiffres clés par territoires
- Les analyses avancées
- Comparer les territoires

3 | Échanges libres sur le projet, les outils et l'OCS GE2

3. PARTICIPANTS

PRENOM / NOM	ORGANISME
Antoine RICHARD	Région Grand Est
Arthur GIRARDIE	DDT 52
Benoît LÉBOUCHER	AUDRR
Benoît LEPLOMB	Région Grand Est

Christophe BODAR	Agglo de Thionville
Christophe BREDEL	AGAPE
Christophe MELE	AUDC 51
Clara LEVEQUE	O.I.D.
Elodie MONNET	Reims Métropole
Eric TSCHUDY	SGARE Grand Est
Fabienne BERNARDIN	DDT55
Jean-Marc HANCZYCK	DDT51
Jeanne BRUXER	Préfecture du Bas-Rhin
John CANTARELLA	AUDC 51
Laurent WEIBEL	SGARE Grand Est
M. ou Mme WURTZ	
Marie-Christine SCHOTT	Région Grand Est
Marion PEREZ	SLA
Martin VALA	SCOT des Vosges Centrales
Murielle BAUDIN	ADUAN
Pauline FORESTIER	Haut-Rhin
Pierre LAVERGNE	Région Grand Est
Quentin MAZET	PNR de la Foret d'Orien
Stéphane MARTIN	ADEUS
Stéphane PIERRE	Agglo de Thionville
Stéphane REMY	DDT08
Xavier CHEIPPE	SGARE Grand Est
	DDT68

4. REFERENCES

Les supports sont mis à disposition sur GéoGrandEst ([page du groupe de travail](#)).

5. COMPTE-RENDU

1.1. PRESENTATION

Quelques éléments sont rappelés en préambule à la présentation des nouvelles fonctionnalités de visualisation en ligne de l'occupation du sol.

L'implication des acteurs métiers et des thématiciens est importante pour les productions d'occupation du sol grande échelle, que cela soit sur les phases de recettes, de prise en main, de diffusion, de valorisation ou d'enrichissement.

Un appel à **témoignage** est lancé au GT pour les prochaines réunions : : partagez vos travaux ou les valorisations faites à partir des données d'OCS GE2 ou des produits dérivés. Cette présentation peut-être très courte et/ou sous forme de témoignage.

Cinq départements sont déjà disponibles en téléchargement sur la page du groupe de travail occupation du sol <https://www.geograndest.fr/portail/fr/projets/occupation-du-sol> : le Bas-Rhin, les Vosges, la Moselle, la Meurthe-et-Moselle, et les Ardennes. Le département du Haut-Rhin est en phase finale de contrôle. L'Aube entre en phase de contrôle dès la semaine prochaine.

La page du groupe de travail a été remise en forme et elle va continuer à évoluer dans les semaines à venir.

Le prochain GT sera commun avec le GT Observation locale : il se tiendra le 27 mai de 14 à 16h. Les invitations et les accès à la conférence seront envoyés prochainement.

1.2. ÉCHANGES

La présentation des millésimes, avec une bascule grâce à un bouton, peut tromper la lecture des statistiques. L'action de changer de millésime ne remet pas en cause l'affichage statistique (pas de lien dynamique, pas de valeurs négatives traduisant des évolutions à rebours 2019 -> 2010). Les valeurs restent celles de l'évolution de 2010 vers 2019. Il est proposé de préciser que le **switch 2010/2019** ne s'applique **pas aux analyses** (avec un pop-up ou une note en bas de page par exemple). De même, l'enrichissement avec les prochains millésimes est à anticiper.

Dans l'**outil de recherche** à la commune, une amélioration consistant à **ajouter le numéro de département** à la suite du nom des communes (ou entre parenthèse) est proposée. Elle permettrait de retrouver rapidement les communes lorsque plusieurs communes portent le même nom dans la région Grand Est (par exemple Levoncourt, Igney ou Warcq).

Certains EPCI qui ne sont pas encore entièrement couverts affichent pourtant des statistiques. Un message ou un **avertissement** sur ces cas permettrait d'indiquer aux utilisateurs que les chiffres sont à prendre en compte avec **vigilance (territoire incomplet)**. Ces cas se reproduiront également sur les zonages ayant des **territoires en dehors de la région** Grand Est. L'occupation du sol n'étant pas présente sur ces territoires, le biais induit est à signaler.

Sur la partie cartographique la possibilité d'ajouter un **fond orthophoto** serait un plus. Le fait de pouvoir afficher, masquer l'orthophoto (par des cases à cocher par exemple) ou d'appliquer une transparence sur les données d'occupation du sol, est important pour voir et comparer le territoire.

Certaines infos bulles peuvent apparaître tronquées dans la partie analyse. Il convient alors, selon la taille de l'écran et le niveau zoom du navigateur, d'ajuster le zoom d'affichage. Lors de la présentation, cette démonstration est faite avec la souris et la touche « contrôle » du clavier. La roulette + Ctrl permet d'agrandir ou de réduire l'affichage de la page internet.

La question des millésimes et des sources de données notamment des zonages utilisés dans l'application cartographique et pour les indicateurs est posée. Dans le cas présent :

- La BD ADMIN 2018 de l'IGN est utilisée comme source de données vectorielles (découpage cartographiques).
- Les zonages et données administratives (EPCI, SCoT...) sont issues de la BD ADMIN IGN 2020.

Les **liens vers les métadonnées** (du catalogue GéoGrandEst) des produits apporteraient également aux utilisateurs une source d'informations complémentaire.

La définition des indicateurs, issue des postes d'occupation du sol et de leurs regroupements au sein de la nomenclature emboîtée de niveau 1 à 5, est à consulter dans les [spécifications de l'occupation du sol et dans la nomenclature](#). Ces informations sont accessibles dans la page "à propos" du visualiseur OCS : <https://ocs.geograndest.fr/about>

La définition de « **tâche artificialisée** » est rappelée sur chaque portrait de territoires. Elle est issue de la plateforme régionale du foncier (2019).

Tache artificialisée

la tache artificialisée est ici définie comme « *tout espace bâti et non-bâti anthropisé c'est à dire transformé au profit d'implantations artificielles (constructions à usage d'habitation, d'activités ou de loisirs, infrastructures de transport, etc.)* » selon les termes repris dans le Glossaire sur les termes utilisés pour l'analyse et l'observation du foncier. (Plateforme régionale du foncier, 2019)

Cette **définition** est amenée à **évoluer**. La notion de « pleine terre » (introduite dans le projet de Loi Climat et Résilience) vient – encore - modifier sa définition.

Il est exprimé le souhait de **pouvoir chercher, visualiser et télécharger** directement **un portrait de territoires**. Actuellement les portraits sont regroupés par département. Un outil de recherche permettrait d'accéder au portrait sur le zonage souhaité. Ce point est à prendre en compte dans le cadre de l'amélioration du parcours utilisateur. Des optimisations sont en cours pour rendre accessible plus rapidement l'information à l'utilisateur.

La question de l'articulation du projet OCS GE2 avec le projet de l'IGN/DGALN est posée.

Les spécifications de l'occupation du sol grande échelle sur la région Grand Est (OCS GE2) ont été **co-construites avec les acteurs du territoire**. La réalisation et la mise en œuvre du produit et de la palette de services liés, sont issus de **travaux collaboratifs** conséquents, **permettant de répondre à des enjeux** régionaux et locaux **majeurs**. L'ambition d'établir une culture commune, à partir d'un **socle commun d'information**, a vocation à être poursuivi **dans le temps**.

Des échanges avec l'IGN avaient eu lieu en phase initiale du projet OCS GE2. L'OCSGE produite par l'IGN à cette époque ne sera - à priori - pas maintenu dans le temps (dans sa forme initiale tout du moins). Le projet de la DGALN est en phase de prototypage d'une production d'occupation du sol par intelligence artificielle (bassin d'Arcachon). Des échanges seront à prévoir en fonction des acteurs, des phases projet et des résultats des tests issus du prototype.

Concernant l'Observatoire de l'artificialisation des sols, qui est réalisé sous maîtrise d'ouvrage MTES/MCTRCT/MAA et est mis en œuvre par l'IGN, le CEREMA et l'IRSTEA, les données d'occupation des sols sont **obtenues à partir des fichiers fonciers** (au niveau parcellaire) mis à disposition par le ministère des finances (DGFIP) et retraitées par le CEREMA. D'autres informations sont disponibles en ligne sur le site de l'Observatoire qui héberge également l'outil Cartofriches.

Un **espace d'échange OCS GE2** permettant aux acteurs de faire des retours d'expérience, de présenter des cas d'usage ou de faire des témoignages, est proposé. Les valorisations seraient alors partagées à l'ensemble des acteurs régionaux et permettraient d'ouvrir de nouvelles perspectives. Des premiers retours d'usages seront présentés le 27 mai 2021 sur les thèmes des Trames vertes et bleues, la qualité des eaux (pisciculture) ou encore les zones RAMSAR.